

CADRE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Réfrigération

DEP 5386

Équipe de production

Coordination

Hélène Leduc

Coordonnatrice de l'élaboration des cadres
d'évaluation des apprentissages
Table des responsables de l'éducation des adultes du
Québec

Conception et rédaction

Didier Gaudron

Enseignant
Centre de services scolaire de la Capitale

Stéphane Robert

Enseignant
Centre de services scolaire de la Capitale

Paola Caron

Conseillère pédagogique en mesure et évaluation
Centre de services scolaire de la Capitale

Collaboration

Solange Moreau

Responsable de secteurs de formation
Ministère de l'Éducation

Mise en pages et édition

Sous la responsabilité du ministère de l'Éducation

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à la participation de collaboratrices et de collaborateurs du milieu de l'éducation. Le ministère de l'Éducation remercie la Table des responsables de l'éducation des adultes du Québec et les personnes suivantes :

Jonatan Arpin
Centre de formation professionnelle Vision 20 20

François Beaudry
École polymécanique de Laval

Caroline Breton
Centre 24-Juin

Vincent Côté
Centre 24-Juin

Julie Daigle
Centre de formation professionnelle de Québec

France Dolbec
École polymécanique de Laval

Christophe Duchemin-Lamoureux
Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy

Éric Faguy
Centre de formation professionnelle de Lachine

Rémi Genest
Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy

Louis Langlois
Centre de formation professionnelle de Jonquière

Samuel Nadeau-Chabot
Centre de formation professionnelle de Québec

Jacinthe Pilon
Centre de formation professionnelle de Lachine

Jean Rheault
Centre de formation professionnelle Vision 20 20

Stéphane Robert
Centre de formation professionnelle de Québec

Éric Tremblay
Centre de formation professionnelle de Québec

Hugo Tremblay
Centre de formation professionnelle de Jonquière

Table des matières

Présentation	1
Première partie	
Fondements et assises guidant l'évaluation	5
Qualités d'une épreuve	6
Éléments constitutifs de chaque compétence.....	7
Synthèse du programme d'études	9
Deuxième partie	
Métier et formation.....	13
Santé et sécurité sur les chantiers de construction.....	15
Assemblage et démontage de la tuyauterie.....	17
Vérification de systèmes frigorifiques	19
Travaux de base en électricité	21
Récupération et chargement de réfrigérants	23
Installation et mise en service d'un système de réfrigération de petite capacité	25
Plans et devis.....	27
Équipement d'accès et de manutention.....	29
Installation et mise en service de moteurs électriques et de circuits de commande.....	31
Installation d'un système de réfrigération de grande capacité.....	33
Mise en service d'un système de réfrigération de grande capacité	35
Installation et mise en service de dispositifs électroniques de commande de moteur.....	37
Maintenance d'un compresseur	39
Installation et mise en service de systèmes de contrôle numérique	41
Optimisation d'un système de chauffage, de ventilation, de conditionnement de l'air et de réfrigération (CVCA/R).....	43
Service pour un système de réfrigération	45
Installation d'un système de conditionnement de l'air en sections.....	47
Mise en service d'un système de conditionnement de l'air ou d'un refroidisseur de liquide	49
Service pour un système de conditionnement de l'air monobloc	51
Service pour un système de conditionnement de l'air en sections	53
Service pour un refroidisseur de liquide	55
Service pour un système central de conditionnement de l'air	57
Organismes de l'industrie de la construction	59
Recherche d'emploi	61

Présentation

Le ministère de l'Éducation met à la disposition du réseau un cadre d'évaluation des apprentissages pour chacun des nouveaux programmes d'études qu'il élabore. Ce cadre s'adresse aux personnes responsables de l'évaluation des compétences dans les centres de services scolaires et les commissions scolaires.

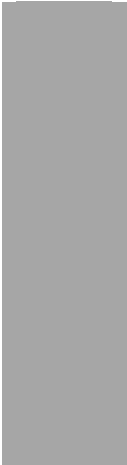
Le cadre d'évaluation des apprentissages comprend deux parties. La première partie :

- résume les fondements et les assises guidant l'évaluation des apprentissages;
- explique les éléments constitutifs de chaque compétence du cadre d'évaluation des apprentissages;
- contient la synthèse du programme d'études *Réfrigération* (DEP 5386).

La deuxième partie présente, pour chaque compétence du programme d'études :

- les spécifications recommandées par le Ministère, c'est-à-dire les éléments essentiels et les critères de performance retenus pour l'évaluation ainsi que leur pondération jusqu'à 70 points sur 100;
- une ou des règles de verdict, s'il y a lieu;
- la description de l'évaluation.

Les organismes scolaires sont, pour leur part, responsables d'ajouter des spécifications ou d'ajuster la pondération proposée. La latitude est de 30 points sur 100. Ils ont aussi la responsabilité de procéder à l'élaboration des épreuves pour l'évaluation aux fins de la sanction. Toute épreuve élaborée par le Ministère est prescrite et doit être utilisée par l'établissement scolaire.



Première partie

**Fondements et assises guidant
l'évaluation**

**Éléments constitutifs
de chaque compétence**

Synthèse du programme d'études

Fondements et assises guidant l'évaluation

Le programme d'études est le référentiel pour la planification des activités d'apprentissage et d'évaluation. Lorsqu'il s'agit d'élaborer les outils d'évaluation, il faut également prendre en compte les caractéristiques, les valeurs et les qualités servant d'assises au processus. Voici, en résumé, celles qui ont guidé l'équipe de production dans l'élaboration de ce cadre d'évaluation des apprentissages.

En formation professionnelle, puisque le programme d'études est défini par compétences, l'évaluation aux fins de la sanction doit tenir compte de certaines caractéristiques :

- **L'évaluation est multidimensionnelle**, c'est-à-dire qu'elle repose sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.). Toutefois, lors de l'évaluation aux fins de la sanction, seules les dimensions essentielles à la démonstration de la compétence sont retenues;
- **L'interprétation est critérielle**, c'est-à-dire qu'elle s'appuie sur des critères de performance qui sont en relation avec les exigences d'exercice de la compétence et qui sont présents dans le programme d'études;
- **La notation est dichotomique**, c'est-à-dire que seulement deux notations sont possibles : la totalité des points ou aucun point pour chaque critère; par exemple, si un critère vaut 15 points, un seul des deux résultats peut être attribué, soit 0 ou 15. Cette pondération est fixée en fonction de l'importance de chacun des critères dans le métier;
- **Le verdict est déterminé par un seuil de réussite**, c'est-à-dire qu'il comprend le nombre de points à atteindre, établi en fonction de la complexité et de l'ampleur de la tâche à effectuer.

Qualités d'une épreuve

L'évaluation en formation professionnelle repose sur des valeurs de justice, d'égalité, d'équité, de rigueur, de transparence et de cohérence¹. Qu'il s'agisse d'épreuves officielles ou d'établissement, elles doivent présenter certaines qualités² incontournables, décrites dans le tableau suivant.

Qualité	Description
Validité	L'épreuve est valide si elle sert à évaluer tout ce qu'elle doit évaluer et seulement ce qu'elle doit évaluer. Toutes ses composantes doivent donc être représentatives des éléments correspondants de la compétence, des critères de performance ou de participation et, ultimement, de l'énoncé de la compétence.
Fidélité	L'épreuve est fidèle si elle mesure avec la même exactitude ce qu'elle doit mesurer auprès de sujets équivalents, placés dans des conditions similaires. Les critères de performance sont univoques, c'est-à-dire qu'ils sont clairs et ont le même sens pour l'ensemble des évaluatrices et des évaluateurs.
Faisabilité	La faisabilité requiert que l'on puisse administrer l'épreuve envisagée en faisant appel à des ressources suffisantes et disponibles : durée réaliste, conditions reproductibles, ressources humaines et matérielles disponibles, etc.

¹ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Politique d'évaluation des apprentissages*, Québec, Les Publications du Québec, 2003, p. 9 à 11.

² Renald LEGENDRE, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 3^e éd., Montréal, Guérin Éditeur, 2005, p. 604, 609 et 1404.

Éléments constitutifs de chaque compétence

Compétence et énoncé de la compétence

La compétence en formation professionnelle est traduite en comportement ou en situation. Elle présente des repères et des exigences précises en termes pratiques pour l'apprentissage. La compétence traduite en comportement décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. La compétence traduite en situation décrit la situation éducative dans laquelle se trouve l'élève pour effectuer ses apprentissages.

Spécifications recommandées par le Ministère

Les spécifications ont été déterminées en fonction de l'ampleur de la compétence, de l'exigence visée par les critères de performance, de la séquence et de l'intégration des apprentissages ainsi que de la faisabilité de l'évaluation. Pour les compétences traduites en comportement, elles présentent les éléments de la compétence, les critères de performance et la pondération recommandée :

- **Éléments de la compétence** : les éléments retenus représentent les aspects essentiels de la compétence. Ils peuvent évoquer les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.
- **Critères de performance** : les critères retenus définissent les exigences à respecter et accompagnent soit les éléments de la compétence, soit l'ensemble de la compétence³.
- **Pondération recommandée** : la pondération est la valeur numérique donnée aux critères de performance. Cette valeur correspond à des multiples de 5 et totalise 70 points sur 100.

Pour les compétences traduites en situation, les spécifications présentent les phases de réalisation et les critères de participation qui leur sont associés :

- **Critères de participation** : les critères retenus représentent les exigences de participation que l'élève doit respecter en fonction des trois phases du plan de mise en situation : information, réalisation et synthèse. Ils portent sur la façon d'agir et non sur les résultats à obtenir.

³ Les critères de performance qui accompagnent l'ensemble de la compétence se repèrent par le symbole >>.

Règles de verdict

Les règles de verdict sont des critères de performance qui ont préséance sur tous les autres critères au moment de l'évaluation et qui doivent être respectés. Une règle de verdict est déterminée seulement pour des critères qui, en milieu de travail, sont déterminants quant à la protection des personnes, par exemple les règles relatives à la santé et à la sécurité au travail, à l'hygiène et à la salubrité alimentaires, à l'hygiène et à l'asepsie ou à la protection de l'environnement.

Description de l'évaluation

La description de l'évaluation précise certaines exigences ainsi que les conditions dans lesquelles on devrait placer l'élève au moment de l'évaluation. Elle est rédigée pour les compétences traduites en comportement et pour les compétences traduites en situation.

La description de l'évaluation comprend : l'objet d'évaluation exprimé sous la forme d'un résultat attendu pour la compétence traduite en comportement; l'engagement de l'élève dans la démarche pour la compétence traduite en situation; des renseignements sur les conditions d'évaluation qui précisent ce qui devrait être permis ou remis à l'élève lors de l'évaluation; des consignes particulières; et des balises pour l'interprétation des critères de performance et des critères de participation du programme d'études.

Synthèse du programme d'études

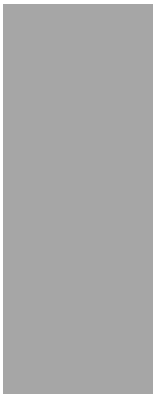
Le programme d'études *Réfrigération* (DEP 5386) mène à l'obtention du diplôme d'études professionnelles.

La durée du programme d'études est de 1 800 heures. Ce programme est divisé en 25 compétences, et la durée associée à chacune d'entre elles varie de 15 à 120 heures.

Les compétences du programme d'études sont les suivantes :

Rappel de la compétence	Code	Numéro	Durée	Unités
Métier et formation	438001	1	15	1
Santé et sécurité sur les chantiers de construction	254992	2	30	2
Assemblage et démontage de la tuyauterie	438016	3	90	6
Vérification de systèmes frigorifiques	438025	4	75	5
Travaux de base en électricité	438036	5	90	6
Récupération et chargement de réfrigérants	438044	6	60	4
Installation et mise en service d'un système de réfrigération de petite capacité	438056	7	90	6
Plans et devis	438062	8	30	2
Équipement d'accès et de manutention	438073	9	45	3
Installation et mise en service de moteurs électriques et de circuits de commande	438088	10	120	8
Installation d'un système de réfrigération de grande capacité	438096	11	90	6
Mise en service d'un système de réfrigération de grande capacité	438104	12	60	4
Installation et mise en service de dispositifs électroniques de commande de moteur	438114	13	60	4
Maintenance d'un compresseur	438125	14	75	5
Installation et mise en service de systèmes de contrôle numérique	438138	15	120	8
Optimisation d'un système de chauffage, de ventilation, de conditionnement de l'air et de réfrigération (CVCA/R)	438146	16	90	6
Service pour un système de réfrigération	438157	17	105	7
Installation d'un système de conditionnement de l'air en sections	438164	18	60	4
Mise en service d'un système de conditionnement de l'air ou d'un refroidisseur de liquide	438174	19	60	4
Service pour un système de conditionnement de l'air monobloc	438186	20	90	6
Service pour un système de conditionnement de l'air en sections	438197	21	105	7
Service pour un refroidisseur de liquide	438206	22	90	6
Service pour un système central de conditionnement de l'air	438218	23	120	8

Rappel de la compétence	Code	Numéro	Durée	Unités
Organismes de l'industrie de la construction	254991	24	15	1
Recherche d'emploi	438221	25	15	1



Deuxième partie

Spécifications recommandées

Règles de verdict

Description de l'évaluation

Compétence 1 Durée 15 h

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.

Spécifications

Les critères de participation suivants devraient être atteints :

Phase d'information

- Recueil des données sur les sujets à traiter.

Phase de réalisation

- En faisant le lien avec les données recueillies, exprime sa perception de la formation et du métier au cours d'une rencontre de groupe ou avec l'enseignante ou l'enseignant.

Phase de synthèse

- Produit un bilan qui comporte :
 - une présentation sommaire de ses goûts, de ses champs d'intérêt et de ses aptitudes;
 - des explications sur son orientation professionnelle en comparant, de façon explicite, les exigences du métier avec ses goûts, ses champs d'intérêt et ses aptitudes.

Description de l'évaluation

L'évaluation de la participation se déroule tout au long de la compétence. Pour ce faire, l'enseignante ou l'enseignant pourrait utiliser une grille d'évaluation de la participation. Chacune des phases de la compétence devrait être accompagnée de consignes et des documents nécessaires à sa réalisation.

Pour la phase d'information, le travail de collecte des données pourrait être effectué à partir de références sur un support traditionnel ou électronique. Il devrait permettre à l'élève de recueillir des données sur la majorité des sujets à traiter.

Pour la phase de réalisation, l'élève pourrait rencontrer des travailleuses et travailleurs du milieu de la réfrigération. Par la suite, l'enseignante ou l'enseignant pourrait juger de la pertinence de tenir des rencontres de groupe ou des rencontres individuelles, ou envisager tout autre moyen pertinent par lequel les élèves pourraient exprimer leur perception de la formation et du métier.

Pour la phase de synthèse, l'élève devrait produire un rapport résumant ses goûts, ses champs d'intérêt et ses aptitudes. Elle ou il devrait également comparer les exigences du métier à son profil et, finalement, évaluer son intérêt au regard des différentes tâches du métier.

L'évaluation ne doit pas porter sur la justesse des explications, mais plutôt sur la pertinence des faits et des exemples fournis ou des arguments invoqués par l'élève pour justifier ses prises de position.

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction.

Spécifications

Les critères de participation suivants devraient être atteints :

Phase d'information

- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.

Phase de réalisation

- Participe avec sérieux aux activités proposées.

Phase de synthèse

- Présente un bilan contenant :
 - un résumé des connaissances et des habiletés nouvellement acquises;
 - une évaluation de sa propre attitude à l'égard de la santé et de la sécurité au travail;
 - les objectifs et les moyens pertinents à prendre pour préserver sa santé, sa sécurité et son intégrité physique, ainsi que celles des autres, sur un chantier de construction.

Description de l'évaluation

L'évaluation de la participation pourrait porter sur les données recueillies à différents moments du déroulement des activités de formation prévues au plan de cours de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction (ASP Construction).

Les exigences de l'ASP Construction doivent être respectées.

Compétence 3 Durée 90 h

Évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

Effectuer l'assemblage et le démontage de la tuyauterie d'un système frigorifique.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
1 Mesurer et tracer des tuyaux. • Précision des mesures et des tracés.	15
3 Préparer les tuyaux pour l'assemblage. • Préparation correcte des extrémités des tuyaux.	10
4 Procéder à des assemblages mécaniques de tuyaux et d'accessoires. • Solidité et étanchéité des assemblages mécaniques.	15
5 Procéder à l'assemblage de tuyaux et d'accessoires par brasage. • Solidité et étanchéité des brasures.	20
6 Procéder à l'assemblage de tuyaux par pointage. • Utilisation appropriée des techniques de pointage.	10

Règle de verdict

Respect des règles de santé et sécurité au travail.

Description de l'évaluation

L'évaluation pourrait se dérouler en deux volets.

À partir de directives et d'un plan, le premier volet devrait consister à effectuer un montage en tuyaux de cuivre comportant des joints brasés et des joints mécaniques. Le montage devrait inclure la préparation de tuyaux, la préparation des brasures à l'argent phosphore, à l'argent 45 % et à l'étain ainsi que la préparation de quelques joints mécaniques. Le travail devrait s'effectuer à l'aide d'outils manuels tels que la cintruse, le coupe-tuyau, l'alésoir ou le mandrin et d'un poste de brasage aéro-acétylénique. L'assemblage mécanique de tuyaux et d'accessoires devrait être solide et étanche.

L'évaluation de la précision des mesures et des tracés pourrait se réaliser une fois l'assemblage mécanique et l'assemblage par brasage terminés.

Pour le deuxième volet, à partir de directives et d'un plan, l'élève devrait procéder à l'assemblage d'un tuyau d'acier par pointage.

L'évaluation de l'utilisation appropriée des techniques de brasage et de pointage devrait s'effectuer en présence de l'enseignante ou de l'enseignant. L'étanchéité des brasures devrait être confirmée par le test de fuite de brasage.

Compétence 4 Durée 75 h

Évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

Vérifier le fonctionnement de systèmes frigorifiques.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
1 Recueillir de l'information technique sur un système frigorifique.	
• Repérage complet des appareils, des lignes de réfrigérant et des accessoires de base.	10
• Interprétation juste des relations entre la pression, la température et la chaleur.	10
4 Analyser les résultats.	
• Calcul exact des données de surchauffe et de sous-refroidissement.	20
• Détermination juste de l'état du réfrigérant selon son emplacement dans le circuit, les pressions et les températures.	10
• Utilisation appropriée des diagrammes d'enthalpie.	20

Règle de verdict

Respect des règles de santé et sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir de directives, l'élève devrait effectuer un repérage complet des appareils, déterminer l'état du réfrigérant à différents endroits sur le système et recueillir des informations sur un système frigorifique fonctionnel. Le repérage pourrait se dérouler à partir d'un plan.

Par la suite, à partir des données relevées ou de nouvelles données, l'élève devrait effectuer un calcul de la surchauffe et du sous-refroidissement. Finalement, elle ou il devrait tracer un diagramme d'enthalpie pour représenter le cycle frigorifique du système qui a été mis à sa disposition.

Compétence 5 Durée 90 h

Évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

Effectuer des travaux de base en électricité.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
1 Produire un diagramme en échelle (<i>ladder diagram</i>) et un schéma fonctionnel (bloc-diagramme) d'un circuit électrique. Relations logiques et opérationnelles des composants du circuit.	20
4 Raccorder les composants du circuit électrique. - Détermination précise des points de raccordement. - Raccordement approprié des conducteurs.	20
5 Alimenter le circuit électrique et en vérifier le fonctionnement. Mesure exacte de la tension, de l'intensité et de la résistance.	20

Règle de verdict

Respect des règles de santé et sécurité au travail.

Description de l'évaluation

L'épreuve pourrait se dérouler en deux volets.

Dans un premier volet, à partir d'une séquence, l'élève devrait produire un diagramme en échelle (*ladder diagram*) et un schéma fonctionnel (bloc-diagramme) d'un circuit électrique. Les composants du circuit devraient être en relation logique et opérationnelle, conformément aux exigences des codes de l'électricité.

Dans un deuxième volet, à partir de directives, l'élève devrait effectuer le raccordement des composants de ce circuit électrique, alimenter le circuit et en vérifier le fonctionnement. La mesure de la tension, de l'intensité et de la résistance devrait s'effectuer sur des tensions de 120 et de 240 volts.

La procédure de cadenassage doit être respectée.

Compétence 6 Durée 60 h

Évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

Manipuler des réfrigérants.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
2 Récupérer un réfrigérant. Utilisation appropriée du matériel de récupération.	25
3 Vérifier l'étanchéité d'un circuit. Utilisation appropriée des techniques de détection de fuites.	15
4 Mettre sous vide un circuit. Vide conforme aux exigences.	10
5 Effectuer le chargement d'un réfrigérant. Utilisation appropriée du matériel de chargement.	10
6 Remplir le registre des halocarbures. Exactitude et justesse de l'information.	10

Règle de verdict

Respect des règles de protection de l'environnement.
Respect des règles de santé et sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir d'un système de réfrigération fonctionnel de petite capacité et à l'aide d'un récupérateur, d'une balance ainsi que d'un cylindre de récupération, l'élève devrait effectuer la récupération du réfrigérant. Par la suite, elle ou il devrait vérifier l'étanchéité du circuit et effectuer la mise sous vide ainsi que le chargement du système afin de le remettre en service.

Finalement, l'élève devrait remplir le registre des halocarbures.

Compétence 7 Durée 90 h

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Effectuer l'installation et la mise en service d'un système de réfrigération de petite capacité.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
2 Installer les appareils du système de réfrigération.	
• Fixation correcte et solide des appareils.	10
3 Installer la tuyauterie.	
• Fixation correcte et solide des tuyaux et des accessoires.	15
6 Procéder au démarrage du système de réfrigération.	
• Vérification appropriée du fonctionnement du système frigorifique.	10
7 Régler le système de réfrigération.	
• Fonctionnement correct du système.	25
8 Terminer le travail.	
• Respect des procédures de sécurisation du système.	10

Règle de verdict

Respect des règles de protection de l'environnement.
Respect des règles de santé et sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À l'aide d'informations techniques et de directives, l'élève devrait procéder à l'installation d'appareils d'un système de réfrigérant de petite capacité. Il pourrait s'agir d'une unité de condensation, d'un évaporateur et d'un détendeur (capillaire, thermostatique ou automatique). La tuyauterie et les appareils devraient être fixés correctement et solidement avant le démarrage du système de réfrigération.

Par la suite, l'élève devrait procéder au réglage correct du système frigorifique puis terminer le travail conformément aux procédures de sécurisation du système.

Compétence 8 Durée 30 h

Évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

Traiter l'information de plans et de devis.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
2 Relever, dans un plan et un devis, les composants d'un système de conditionnement de l'air, de réfrigération, de chauffage et de ventilation.	
• Interprétation juste des données techniques.	10
• Relevé complet des appareils, de la tuyauterie et des accessoires dans le plan et le devis.	25
3 Localiser, sur un site, les composants d'un système de conditionnement de l'air, de réfrigération, de chauffage et de ventilation.	
• Repérage complet des appareils, de la tuyauterie et des accessoires sur le site.	25
• Transposition précise des données du plan sur le site.	10

Règle de verdict

Aucune.

Description de l'évaluation

L'épreuve pourrait se dérouler en deux volets.

Dans un premier volet, à l'aide d'un questionnaire, d'un plan et d'un devis, l'élève pourrait relever les composants d'un système de conditionnement de l'air, de réfrigération, de chauffage et de ventilation. Le relevé des appareils, de la tuyauterie et des accessoires dans le plan et le devis devrait être complet.

Dans un deuxième volet, à partir de directives, l'élève pourrait localiser, sur un site, les composants d'un système de conditionnement de l'air, de réfrigération, de chauffage et de ventilation, et transposer précisément les données du plan sur le site.

Compétence 9 Durée 45 h

Évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

Utiliser de l'équipement d'accès et de manutention.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
2 Établir un périmètre de sécurité. Mise en place correcte de l'équipement de protection individuelle et collective.	20
3 Se servir d'une échelle. Disposition de l'échelle conforme aux exigences.	10
Montée et descente méthodiques.	10
4 Se servir d'une nacelle et d'une plateforme élévatrice de travail. Utilisation appropriée des commandes.	10
Positionnement correct de la nacelle ou de la plateforme élévatrice.	10
5 Déplacer des pièces sur des plans verticaux, horizontaux et inclinés ou participer à leur déplacement. Respect des techniques de déplacement.	10

Règle de verdict

Respect des règles de santé et sécurité au travail.

Description de l'évaluation

L'épreuve pourrait se dérouler en deux volets.

Pour le premier volet, à partir de directives et d'une mise en situation simulant un contexte réel de travail, l'élève devrait établir un périmètre de sécurité nécessitant l'utilisation d'équipement pour déplacer des pièces sur des plans verticaux et/ou horizontaux.

Pour le deuxième volet, à partir de directives, l'élève devrait positionner correctement une nacelle ou une plateforme élévatrice de travail en utilisant les commandes appropriées.

Pour éviter la double pénalité entre critère et règle de verdict, on devrait faire porter le critère Mise en place correcte de l'équipement de protection individuelle et collective sur l'établissement du périmètre de sécurité, et non sur les règles de santé et sécurité au travail.

Compétence 10 Durée 120 h

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Effectuer l'installation et la mise en service de moteurs électriques et de circuits de commande.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
3 Raccorder le moteur et les composants du circuit de commande. Détermination précise des points de raccordement.	20
5 Procéder à la mise en service du moteur et du circuit de commande. Vérification appropriée de la séquence de fonctionnement du moteur et du circuit de commande.	15
6 Régler le circuit de commande. Réglage adéquat des paramètres finaux du circuit de commande.	10
Fonctionnement correct du moteur et du circuit de commande.	25

Règle de verdict

Respect des règles de santé et sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir d'informations techniques et de directives, l'élève devrait raccorder un moteur et les composants du circuit de commande. À titre d'exemple, elle ou il pourrait raccorder une chambre congelée : le compresseur, les moteurs de ventilateurs ainsi que les composants du circuit de commande. La détermination des points de raccordement devrait être précise.

L'élève devrait ensuite procéder à la mise en service du moteur et du circuit de commande ainsi qu'au réglage des paramètres finaux du circuit. Finalement, elle ou il devrait vérifier le fonctionnement du moteur et du circuit de commande.

Compétence 11 Durée 90 h

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Effectuer l'installation d'un système de réfrigération de grande capacité.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
3 Installer la tuyauterie.	
• Détermination précise de l'emplacement des tuyaux, des régulateurs et des accessoires.	20
• Vérification appropriée de l'étanchéité du circuit.	10
• Mise sous vide du circuit conforme aux exigences.	10
4 Installer le circuit de commande.	
• Raccordement approprié des composants du circuit de commande.	20
5 Terminer le travail.	
• Rédaction correcte du bon de travail.	10

Règle de verdict

Respect des règles de santé et sécurité au travail.
Respect des règles de protection de l'environnement.

Description de l'évaluation

L'épreuve pourrait se dérouler en deux volets.

Pour le premier volet, à partir d'informations techniques et de directives, l'élève devrait installer de la tuyauterie à un endroit préalablement déterminé. Elle ou il devrait déterminer l'emplacement des tuyaux, des régulateurs et des accessoires, puis procéder à la vérification de l'étanchéité du circuit et à la mise sous vide conformément aux exigences.

Pour le deuxième volet, à partir de directives, l'élève devrait installer le circuit de commande et procéder au raccordement approprié des composants. À titre d'exemple, il pourrait s'agir d'installation unique, d'installations multiples ou d'installation avec distribution d'air. Ensuite, elle ou il pourrait régler correctement le fonctionnement du système, puis rédiger adéquatement un bon de travail.

Compétence 12 Durée 60 h

Évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

Effectuer la mise en service d'un système de réfrigération de grande capacité.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
3 Effectuer les réglages préliminaires du système de réfrigération. Réglage correct des séquences de dégivrage.	10
4 Procéder au démarrage du système de réfrigération. Vérification appropriée du fonctionnement du système frigorifique.	20
5 Régler le système de réfrigération. Réglage correct des régulateurs.	10
Fonctionnement correct du système.	20
6 Terminer le travail. Rédaction juste de l'information dans le rapport de mise en service.	10

Règle de verdict

Respect des règles de protection de l'environnement.
Respect des règles de santé et sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir d'informations techniques et de directives, l'élève devrait procéder au démarrage d'un système de réfrigération nécessitant un réglage des séquences de dégivrage. Il pourrait s'agir d'une chambre congelée ou réfrigérée.

L'élève devrait également effectuer les réglages d'un régulateur et s'assurer du fonctionnement correct de ce système. Elle ou il pourrait finalement rédiger l'information dans un rapport de mise en service.

Compétence 13 Durée 60 h

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Effectuer l'installation et la mise en service de dispositifs électroniques de commande de moteur.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
3 Raccorder le dispositif électronique de commande.	
• Détermination précise des points de raccordement.	20
5 Procéder à la mise en service du moteur et du dispositif électronique de commande.	
• Vérification appropriée du sens de rotation du moteur.	10
• Vérification appropriée de la séquence de fonctionnement du moteur et du dispositif électronique de commande.	10
6 Régler le dispositif électronique de commande.	
• Réglage adéquat des paramètres finaux du dispositif électronique de commande.	15
• Fonctionnement correct du moteur et du circuit de commande.	15

Règle de verdict

Respect des règles de santé et sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir d'informations techniques et de directives, l'élève devrait procéder au raccordement ainsi qu'à la mise en service du moteur et du dispositif électronique de commande de moteur, comme des variateurs de vitesse C-A, des variateurs de vitesse C-C, etc.

L'élève devrait également procéder aux réglages des paramètres finaux du dispositif électronique de commande et s'assurer du fonctionnement correct du moteur et du circuit de commande.

Compétence 14 Durée 75 h

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Effectuer la maintenance d'un compresseur.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
2 Établir un diagnostic pour un compresseur.	
• Vérification appropriée de l'état du compresseur.	10
• Justesse du diagnostic.	20
4 Appliquer une procédure de réparation à un compresseur.	
• Remplacement ou réparation corrects des composants défectueux.	15
5 Installer et raccorder un compresseur de remplacement.	
• Choix judicieux du compresseur de remplacement.	10
6 Procéder à la mise en service d'un compresseur et en régler le fonctionnement.	
• Réglage correct des contrôles de modulation de capacité.	15

Règle de verdict

Respect des règles de santé et sécurité au travail.

Description de l'évaluation

L'épreuve pourrait se dérouler en deux volets.

Pour le premier volet, à partir de directives, l'élève pourrait vérifier un compresseur pour en établir le diagnostic. Elle ou il pourrait aussi appliquer une procédure de réparation ou de remplacement de composants défectueux dans le but de procéder à la mise en service du compresseur.

Pour le deuxième volet, à partir d'informations techniques et d'une mise en situation, l'élève pourrait relever les informations pertinentes d'un compresseur afin de procéder à un choix judicieux du compresseur de remplacement.

Compétence 15 Durée 120 h

Évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

Effectuer l'installation et la mise en service de systèmes de contrôle numérique.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
3 Raccorder le système de contrôle numérique. Détermination précise des points de raccordement.	10
5 Procéder à la mise en service du système de contrôle numérique. - Vérification appropriée de la séquence de fonctionnement du système de contrôle numérique. - Détermination judicieuse des problèmes de fonctionnement et de leurs causes.	10
	15
	10
6 Régler le système de contrôle numérique. Fonctionnement correct du système de contrôle numérique.	25

Règle de verdict

Respect des règles de santé et sécurité au travail.

Description de l'évaluation

L'épreuve pourrait se dérouler en deux volets.

Pour le premier volet, à partir d'informations techniques et de directives, l'élève devait effectuer l'installation et la mise en service de systèmes de contrôle numérique nécessitant un raccordement.

Pour le deuxième volet, elle ou il pourrait procéder à la vérification d'une séquence de fonctionnement afin de déterminer les problèmes de fonctionnement et leurs causes. Les correctifs apportés devraient être pertinents et assurer le bon fonctionnement du contrôleur numérique.

Compétence 16 Durée 90 h

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Établir des conditions de fonctionnement optimal d'un système CVCA/R.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
1 Recueillir de l'information technique sur un système CVCA/R. Interprétation juste de l'information technique.	10
3 Mesurer les conditions ambiantes et les propriétés d'un fluide caloporteur. Utilisation appropriée des instruments de mesure.	10
Utilisation appropriée d'un abaque psychrométrique.	15
4 Analyser les performances du système. Détermination juste de la capacité du système.	10
Utilisation appropriée des diagrammes d'enthalpie.	15
5 Proposer des solutions d'optimisation. Détermination judicieuse de variables de fonctionnement optimal.	10

Règle de verdict

Respect des règles de santé et sécurité au travail.

Description de l'évaluation

L'épreuve pourrait se dérouler en deux volets.

Pour le premier volet, à partir de directives, l'élève pourrait recueillir de l'information technique sur un système CVCA/R. La tâche devrait nécessiter la prise de mesure des conditions ambiantes pour que l'élève utilise les instruments de mesure. Finalement, l'élève pourrait utiliser un abaque psychrométrique afin de déterminer la capacité d'un système.

Pour le deuxième volet, à partir de directives, l'élève pourrait utiliser l'information technique disponible et mesurer les propriétés d'un fluide caloporteur sur un système CVCA/R. Elle ou il pourrait également utiliser le diagramme d'enthalpie afin de déterminer la capacité d'un système et finalement proposer des solutions d'optimisation.

Compétence 17 Durée 105 h

Évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

Assurer le service pour un système de réfrigération.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
2 Établir un diagnostic pour un système de réfrigération.	
• Vérification appropriée du fonctionnement du système frigorifique.	10
• Mesure exacte de la tension, de l'intensité et de la résistance.	10
• Justesse du diagnostic.	20
4 Appliquer une procédure de réparation à un système de réfrigération.	
• Remplacement ou réparation corrects des appareils, de la tuyauterie ou des composants défectueux.	10
5 Voir à l'efficacité d'un système de réfrigération.	
• Réglage précis des paramètres de fonctionnement.	10
6 Renseigner la clientèle sur les travaux effectués.	
• Pertinence et justesse de l'information transmise.	10

Règle de verdict

Respect des règles de santé et sécurité au travail.
Respect des règles de protection de l'environnement.

Description de l'évaluation

À partir de directives et d'une mise en situation, l'élève pourrait effectuer un diagnostic sur un système de réfrigération. À titre d'exemple, il pourrait s'agir d'un comptoir réfrigéré, d'un comptoir à salades, etc.

L'élève devrait procéder aux vérifications appropriées du fonctionnement du système frigorifique et prendre les mesures de tension, d'intensité et de résistance.

Elle ou il pourrait également appliquer une procédure de réparation ou de remplacement de composants défectueux.

Finalement, une fois la réparation ou le remplacement fait, l'élève devrait s'assurer de l'efficacité du système de réfrigération et renseigner la clientèle sur les travaux effectués.

Compétence 18 Durée 60 h

Évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

Effectuer l'installation d'un système de conditionnement de l'air en sections.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
2 Installer les appareils du système de conditionnement de l'air en sections. Raccordement approprié des appareils.	10
3 Installer la tuyauterie. Précharge adéquate du réfrigérant.	10
4 Installer les dispositifs de contrôle et de commande. Mise en place et fixation correctes du circuit de commande, du système de contrôle numérique et du panneau de zonage.	15
Raccordement approprié du circuit de commande, du système de contrôle numérique et du panneau de zonage.	25
5 Terminer le travail. Rédaction correcte du bon de travail.	10

Règle de verdict

Respect des règles de santé et sécurité au travail.
Respect des règles de protection de l'environnement.

Description de l'évaluation

L'épreuve pourrait se dérouler en deux volets.

Pour le premier volet, à partir d'informations techniques et de directives, l'élève pourrait procéder au raccordement approprié des appareils. Il pourrait s'agir de climatiseurs ou de thermopompes en sections. Par la suite, elle ou il pourrait déterminer la précharge adéquate du réfrigérant.

Pour le deuxième volet, à partir de directives, l'élève pourrait procéder à l'installation de dispositifs de contrôle et de commande, et procéder au raccordement approprié du circuit de commande, du système de contrôle numérique ou du panneau de zonage. À titre d'exemple, le dispositif de contrôle pourrait être un dispositif du circuit de commande comme un thermostat, un contrôle antigel, un contrôle du ventilateur, etc.

Finalement, l'élève devrait rédiger le bon de travail conformément aux exigences.

Compétence 19 Durée 60 h

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Effectuer la mise en service d'un système de conditionnement de l'air ou d'un refroidisseur de liquide.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
5 Régler le système de conditionnement de l'air ou le refroidisseur de liquide.	
• Réglage correct des paramètres finaux des débits.	10
• Réglage correct des paramètres finaux des points de consigne.	10
• Réglage correct des paramètres finaux du circuit de commande du moteur, du dispositif électronique de commande du moteur ou du système de contrôle numérique.	10
• Réglage correct des régulateurs.	10
• Fonctionnement correct du système ou du refroidisseur.	20
6 Terminer le travail.	
• Rédaction juste de l'information dans le rapport de mise en service.	10

Règle de verdict

Respect des règles de santé et sécurité au travail.
Respect des règles de protection de l'environnement.

Description de l'évaluation

À partir d'informations techniques et de directives, l'élève devrait effectuer la mise en service d'un système de conditionnement de l'air ou d'un refroidisseur de liquide. Elle ou il pourrait effectuer les réglages des débits, des points de consigne et des dispositifs électriques et électroniques présents sur le circuit de commande ainsi que le réglage des régulateurs.

L'élève pourrait finalement rédiger l'information dans un rapport de mise en service.

Compétence 20 Durée 90 h

Évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

Assurer le service pour un système de conditionnement de l'air monobloc.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
2 Établir un diagnostic pour un système de conditionnement de l'air monobloc.	
• Vérification appropriée du fonctionnement du chauffage d'appoint.	10
• Vérification appropriée du fonctionnement du système frigorifique.	10
• Justesse du diagnostic.	25
4 Appliquer une procédure de réparation à un système de conditionnement de l'air monobloc.	
• Remplacement ou réparation corrects des appareils, de la tuyauterie ou des composants défectueux.	15
6 Renseigner la clientèle sur les travaux effectués.	
• Pertinence et justesse de l'information transmise.	10

Règle de verdict

Respect des règles de santé et sécurité au travail.
Respect des règles de protection de l'environnement.

Description de l'évaluation

À partir de directives et d'une mise en situation, l'élève devrait établir un diagnostic sur un système de conditionnement de l'air monobloc défectueux comme un chauffage d'appoint. Elle ou il devrait d'abord effectuer les vérifications appropriées du fonctionnement du chauffage d'appoint et du système frigorifique et, finalement, appliquer une procédure de réparation ou de remplacement de composants défectueux.

Une fois la réparation ou le remplacement fait, l'élève devrait renseigner la clientèle sur les travaux effectués. L'information transmise devrait être pertinente et juste.

Compétence 21 Durée 105 h

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Assurer le service pour un système de conditionnement de l'air en sections.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
2 Établir un diagnostic pour un système de conditionnement de l'air en sections.	
• Vérification appropriée du fonctionnement du chauffage d'appoint.	10
• Vérification appropriée du fonctionnement du système frigorifique.	10
• Justesse du diagnostic.	25
4 Appliquer une procédure de réparation à un système de conditionnement de l'air en sections.	
• Remplacement ou réparation corrects des appareils, de la tuyauterie ou des composants défectueux.	15
5 Voir à l'efficacité d'un système de conditionnement de l'air en sections.	
• Fonctionnement optimal du système.	10

Règle de verdict

Respect des règles de santé et sécurité au travail.
Respect des règles de protection de l'environnement.

Description de l'évaluation

À partir de directives et d'une mise en situation, l'élève devrait établir un diagnostic sur un système de conditionnement d'air en sections défectueux, comme un climatiseur ou une thermopompe en sections. Elle ou il devrait d'abord effectuer les vérifications appropriées du fonctionnement du chauffage d'appoint et du système frigorifique, puis appliquer une procédure de réparation ou de remplacement de composants défectueux.

L'élève devrait finalement s'assurer du fonctionnement optimal du système.

Compétence 22 Durée 90 h

Évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

Assurer le service pour un refroidisseur de liquide.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
2 Établir un diagnostic pour un refroidisseur de liquide.	
• Vérification appropriée du fonctionnement du système frigorifique.	10
• Justesse du diagnostic.	20
4 Appliquer une procédure de réparation à un refroidisseur de liquide.	
• Remplacement ou réparation corrects des appareils, de la tuyauterie ou des composants défectueux.	10
5 Voir à l'efficacité d'un refroidisseur de liquide.	
• Réglage précis des paramètres de fonctionnement.	10
• Fonctionnement optimal du refroidisseur de liquide.	10
6 Renseigner la clientèle sur les travaux effectués.	
• Pertinence et justesse de l'information transmise.	10

Règle de verdict

Respect des règles de santé et sécurité au travail.
Respect des règles de protection de l'environnement.

Description de l'évaluation

À partir de directives et d'une mise en situation, l'élève devrait établir un diagnostic sur un refroidisseur de liquide défectueux. Elle ou il pourrait d'abord appliquer une procédure de réparation ou de remplacement de composants défectueux, régler les paramètres de température, de débit et de fonctionnement, et s'assurer de leur fonctionnement optimal. Une fois la réparation ou le remplacement fait, l'élève devrait renseigner la clientèle sur les travaux effectués. L'information transmise devrait être pertinente et juste.

Compétence 23 Durée 120 h

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Assurer le service pour un système central de conditionnement de l'air.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
2 Établir un diagnostic pour un système central de conditionnement de l'air. Justesse du diagnostic.	25
4 Appliquer une procédure de réparation à un système central de conditionnement de l'air. Remplacement ou réparation corrects des appareils, de la tuyauterie ou des composants défectueux.	10
5 Voir à l'efficacité d'un système central de conditionnement de l'air. Réglage précis des paramètres de fonctionnement.	15
Fonctionnement optimal du système.	10
6 Renseigner la clientèle sur les travaux effectués. Pertinence et justesse de l'information transmise.	10

Règle de verdict

Respect des règles de santé et sécurité au travail.
Respect des règles de protection de l'environnement.

Description de l'évaluation

À partir de directives et d'une mise en situation, l'élève devrait établir un diagnostic sur un système central de conditionnement de l'air défectueux. Elle ou il pourrait d'abord appliquer une procédure de réparation ou de remplacement de composants défectueux, régler les paramètres de fonctionnement et s'assurer de leur fonctionnement optimal.

Une fois la réparation ou le remplacement fait, l'élève devrait renseigner la clientèle sur les travaux effectués. L'information transmise devrait être pertinente et juste.

Compétence 24 Durée 15 h

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction.

Spécifications

Les critères de participation suivants devraient être atteints :

Phase d'information

- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.

Phase de réalisation

- Participe avec sérieux et constance aux activités proposées.

Phase de synthèse

- Présente un bilan contenant un résumé des apprentissages réalisés ainsi qu'une appréciation de leur incidence sur son cheminement professionnel.

Description de l'évaluation

L'évaluation de la participation se déroule tout au long de la compétence et, pour ce faire, l'enseignante ou l'enseignant pourrait utiliser une grille d'évaluation de la participation.

Pour la phase d'information, l'élève devrait recueillir des données à différents moments du déroulement des apprentissages de la phase. La consultation des sources d'information pourrait être effectuée à partir de références sur support traditionnel ou électronique.

Pour la phase de réalisation, l'élève devrait participer activement aux différentes activités proposées.

Finalement, pour la phase de synthèse, l'élève devrait produire un bilan dans lequel elle ou il devrait résumer ses apprentissages et apprécier leur incidence sur son cheminement professionnel. L'élève pourrait présenter son bilan sur papier ou sur support électronique.

Le jugement définitif sur un critère ne devrait être porté qu'à la fin de la phase correspondante.

L'évaluation ne doit pas porter sur la justesse des explications, mais plutôt sur la pertinence des faits et des exemples fournis ou des arguments invoqués par l'élève.

Compétence 25 Durée 15 h

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Utiliser des moyens de recherche d'emploi.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
1 Rédiger un curriculum vitæ.	
• Pertinence des renseignements présentés.	15
• Données complètes et exactes.	15
2 Rédiger une lettre de demande d'emploi.	
• Détermination d'un nombre acceptable d'employeurs potentiels.	10
• Pertinence du texte au regard de l'emploi postulé.	15
• Mise en valeur judicieuse de sa qualification et de son intérêt pour l'emploi.	15

Règle de verdict

Aucune.

Description de l'évaluation

L'évaluation devrait porter sur la rédaction du curriculum vitæ et d'une lettre de présentation.

Le curriculum vitæ devrait contenir des renseignements pertinents ainsi que des données complètes et exactes, comme les renseignements personnels, les études, les antécédents professionnels et les réalisations antérieures.

Avant de rédiger la lettre de demande d'emploi, l'élève devrait identifier un certain nombre d'employeurs potentiels. Le texte de la lettre devrait être pertinent et comprendre, entre autres, la mise en valeur des compétences liées à l'emploi, une demande d'entrevue, des remerciements et une signature.